

# **AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

Relative au projet de

## **TRANSFERT DANS LE DOMAINE PUBLIC DE LA COMMUNE DE CAMPHIN-EN-PEVELE D'UNE VOIRIE PRIVEE**

En exécution des articles L.161-1 et suivants du code rural et la pêche maritime, du code de la relation entre le public et l'administration et d'un arrêté du Maire de Camphin en Pévèle en date du 28/01/2025, il sera procédé à une enquête publique portant sur le projet de TRANSFERT DANS LE DOMAINE PUBLIC DE LA COMMUNE DE CAMPHIN-EN-PEVELE D'UNE VOIRIE PRIVEE

**Du 03/03/2025 à 09h00 au 17/03/2025 à 17h00, soit 15 jours consécutifs**

**1/ L'autorité responsable du projet** est la commune de Camphin en Pévèle située 8 place de l'église à Camphin en Pévèle. Ainsi, la mairie est retenue comme le siège de l'enquête publique.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées à Monsieur DHELLEMME, Directeur Général des Services de la commune de Camphin-en-Pévèle

**2/ Le dossier d'enquête publique** portant sur le transfert de la rue du BEAUSEJOUR dans le domaine public de la commune de Camphin en Pévèle sera, à l'issue de l'enquête publique, soumis à la délibération du Conseil Municipal pour approbation et mise en application.

**3/ Pendant toute la durée de l'enquête publique, le public pourra :**

### **CONSULTER OU TÉLÉCHARGER LES ÉLÉMENTS DES DOSSIERS :**

- Sur support papier, au siège de l'enquête et en mairie de Camphin-en-Pévèle aux jours et heures habituels d'ouverture,
- En version numérique et téléchargeable sur le site : <https://www.camphin-en-pevele.fr> accessible 7j/7 et 24h/24 pendant la durée de l'enquête,
- Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier de l'enquête publique auprès de la Mairie de Camphin-en-Pévèle.

### **SE RENDRE AUX PERMANENCES DU COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR**

Le commissaire-enquêteur se tiendra à disposition du public afin qu'il puisse consulter les dossiers d'enquête et présenter ses observations (écrites ou orales) en Mairie de Camphin-en-Pévèle, aux dates et heures suivantes :

- 03/03/2025 de 09h00 à 12h30
- 17/03/2025 de 13h30 à 17h00

### **TRANSMETTRE SES OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS :**

Le public peut exprimer ses observations soit en

- les consignants sur les registres d'enquête cotés et paraphés par le commissaire-enquêteur et déposés en Mairie de Camphin-en-Pévèle,
- les adressant par mail à : [contact@camphin-en-pevele.fr](mailto:contact@camphin-en-pevele.fr)
- les adressant par courrier à l'attention de « Monsieur le Commissaire-enquêteur, Enquête publique portant sur le projet de transfert dans le domaine public communal d'une voirie privée, 8 place de l'église à Camphin en Pévèle (59780)

### **CONSULTER LES OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS**

Les différentes contributions écrites émises par les citoyens participant à l'enquête sont consultables par le public, sur le registre d'enquête. Les contributions envoyées par courriel seront intégrées au registre d'enquête publique et mises en lignes sur le site Internet de Camphin en Pévèle

### **4/ Le Commissaire-enquêteur**

Le Commissaire-enquêteur, désigné par la commune de Camphin en Pévèle est M. LY SIN CHENG Jean-Michel, conseiller en formation à la retraite.

### **5/ Consultation du rapport et des conclusions du Commissaire-Enquêteur**

Le rapport, les conclusions et l'avis motivé du Commissaire-Enquêteur, dès leur diffusion, seront tenus à la disposition de toutes personnes intéressées en mairie de Camphin-en-Pévèle et sur le site Internet de la commune : <https://www.camphin-en-pevele.fr> pendant un an.